

Séance du 30 janvier 2026



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le trente janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 7
Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -
Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - - Virginie MONTES

ABSENTS : Lionel PEYRELONG

EXCUSES : Catherine MATHIEU, Catherine MOREL, Séverine CELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Location du pavillon sis 8 Chemin de la Gazelle

Suite au départ de Mr Kévin ANDRE et Mme Agathe CHAZALLON, Monsieur le Maire présente les demandes reçues à la mairie concernant la location du pavillon communal, sis 8 Chemin de la Gazelle.

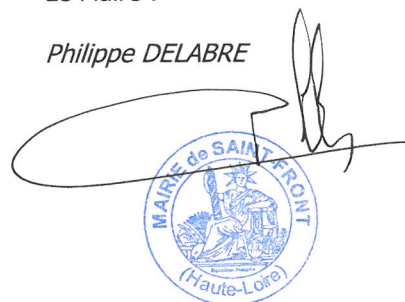
Il est proposé d'établir un bail identique à celui du précédent locataire, à savoir : bail établi pour 3 ans renouvelable, pour un loyer mensuel de **435 euros** (quatre cent trente-cinq euros).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour établir un bail avec Mr Florian SOLEILHAC pour la location du pavillon communal, sis 8 Chemin de la Gazelle, pour un loyer mensuel de **435 euros** (quatre cent trente-cinq euros), à compter du **1^{er} Février 2026**.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le bail.

Fait et délibéré en Mairie
le 30 janvier 2026
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20260130-26_01_001-DE
Reçu le 03/02/2026